FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 4 JUIN 1861.

LE SERMENT DE LA VEUVE.

NOUVELLE.

VI—Suite.

Mlle Diana Torregiani! s'écria-t-il; vous ici! vous que j'ai tant cherchée! mais je rêve encore!

La figure éblouissante de Diana lui parut sortir des ténèbres comme le soleil émergeant des nuages.

—Je vous retrouve enfin! ajouta-t-il d'une voix tremblante.

La veuve baissa les yeux et ne répondit rien; mais la frayeur et son attitude suppliante la rendaient plus belle encore. Taddeo ne savait comment s'expliquer ce singulier événement; Orso et le pâtre ne disaient mot. Cependant leur soudaine apparition, le trouble de Diana, le poignard dont la lame étincelait à ses pieds, tout lui faisait augurer un mystère terrible. La jeune femme se décida enfin à rompre ce silence embarrassant.

—Vous m'accordez la vie, monsieur. C'est une nouvelle dette que je contracte envers vous; mais vous devez regarder avec horreur une femme qui, méconnaissant les devoirs de son sexe, a voulu se venger elle-même.....

Taddeo l'interrompit avec une douloureuse surprise:

—En quoi ai-je pu vous offenser, madame?

Elle hésitait à répondre, fort émue d'apprendre que le jeune homme ignorait le meurtre commis par son père, mais Corso Peri éleva la voix en menaçant du regard le Campitello impassible.

—Le comte Lorenzo, dit-il, a tué Andrea Riccardini le mari de ma maîtresse, avec l'aide de ces bandits qui me tiennent au collet:

—Ah! je comprends tout! s'écria Taddeo, dont le visage exprima un attendrissement profond. Pauvre père! il m'avait caché cette action terrible. Vous aimiez Andrea, madame, M. della Menza l'a tué, et vous avez voulu le venger. C'est juste. Je m'explique votre haine. Vous êtes une de ces femmes de vaillante race qui ne remettent pas aux mains d'un valet ou d'un assassin mercenaire le soin de leur honneur. Mais votre ressentiment devait-il donc s'étendre jusqu'à moi? La mort de M. della Menza n'aurait-elle pas dû désarmer votre colère?

Diana le regarda avec une sorte d'égarement:

—Votre père est mort, monsieur?

—Hélas! madame, il est mort pour moi et par moi, dit Taddeo, dont les yeux se remplirent de larmes et dont la voix s'altéra. Mais je ne puis croire que ce visage d'ange cache un cœur implacable. La douleur d'un amour brisé a armé votre bras, mais ce bras s'est arrêté...... quand vous m'avez reconnu. Votre pardon ne descendra-t-il pas sur la tombe de ce pauvre mort, qui était l'ami de Teodoro Torregiani et qui vous aimait!

Diana l'écoutait immobile comme une statue de marbre, mais peu à peu ses traits contractés se détendirent, ses yeux perdaient leur fixité et commençaient à sourire, la haine fondait comme la neige dans son cœur, et les sentiments généreux reprenaient le dessus.

—Vous me demandez de pardonner, dit-elle enfin à voix basse, lorsque c'est à moi d'être humble et repentante devant vous. J'ai horreur de moi-même en pensant que je pouvais vous frapper sans vous voir, vous qui vous êtes si généreusement dévoué pour moi. Je ne comprends plus cette ardeur de vengeance qui me dominait jour et nuit.

Taddeo Vicente la regardait avec étonnement, il n'osait croire à ce prodigieux changement dans les idées de la jeune veuve.

Elle ajouta:

—N'est-ce pas un crime aux yeux de Dieu de m'être abaissée jusqu'à cet excès d'ingratitude? J'oubliais volontairement le service que vous m'aviez rendu, j'en écartais le souvenir, je me reprochais comme un égoïsme monstrueux la reconnaissance que vous gardait furtivement mon cœur. A quel degré d'aberration un sentiment forcené comme celui de la vengeance peut-il conduire une âme naturellement droite et loyale?

Della Menza souffrait d'entendre la belle veuve s'accuser ainsi elle-même.

—Madame, reprit-il, en vous écoutant, j'ai déjà oublié toutes les tortures que j'ai subies depuis que j'ai vous emportai évanouie dans mes bras. Pourquoi vous défendre de n'être pas une femme comme tant d'autres, au cœur tiède et à l'esprit timide?

Diana fut touchée de la délicatesse avec laquelle Taddeo Vicente essayait de justifier sa coupable tentative. Elle reprit:

—Je veux désormais être votre meilleure amie, monsieur. Je me condamne à une destinée qui apaisera sur moi votre estime et votre pardon. Soyez heureux et plaignez-moi seulement quand vous passerez devant le cloître où je vais ensevelir mes projets de bonheur et solliciter le pardon du ciel.

Taddeo s'élança vers elle et lui saisit la main comme pour la retenir:

—Vous ensevelir dans un cloître, Diana, mais c'est impossible!

Et comme elle murmurait: "Je me dois cette expiation à moi-même," il ajouta comme transporté hors de lui:

—Si vous persistez dans ce singulier dessein, madame, c'est que vous n'avez point pardonné au fils, c'est que vous ne pardonnez pas au fils. Votre repentir était une comédie. En me jetant cette menace, votre cœur perfide poursuit sa vengeance plus sûrement qu'avec le poignard qui est tombé de vos mains.

Diana devint toute tremblante en voyant le teint qui colorait le visage du jeune della Menza et qui faisait briller ses yeux.

—Je ne comprends rien à cet étrange discours, dit-elle d'une voix éteinte, en cherchant lentement à se dégager.

Taddeo Vicente la retint.

—Mais je vous aime, Diana, poursuivit-il avec une animation extraordinaire, je vous aime depuis l'instant où je vous aperçus dans la maison, entourée de flammes! Ne le saviez-vous pas? Ne l'avez-vous pas deviné? On dit pourtant que jamais une femme n'ignore l'amour qu'elle inspire! Mon bonheur dépend de vous, comme d'un juge suprême. Vous me devez une place dans votre cœur, ou bien Andrea Riccardini est trop vengé, car si vous entrez dans un cloître, je mourrai.

La belle veuve soupira. Emue, vaincue par un entraînement irrésistible, mais rougissant de sa faiblesse, elle sentait trop bien que cette lutte engagée dans son cœur entre deux amours l'un mort, l'autre vivant, devait se terminer par le triomphe du dernier. Elle voulut donc se faire elle-même et dit à son serviteur Peri.

—Corso, il faut partir!

—Partir! répéta Taddeo avec accablement. Ah! je ne puis pas espérer d'être jamais aimé comme Adrea Riccardini.

—Assez, mon ami, répondit Diana, n'outragez pas à la fois la mémoire de votre père et celle de mon mari. Cherchez une femme dont le cœur ne soit pas clos à une tombe, et vous m'oublierez bien vite celle qui s'est ôté elle-même le droit d'être heureuse.

Orso Campitello assistait d'un air bourru à cette scène singulière et haussait de temps à autre les épaules. Il voyait bien que les jeunes gens s'aimaient, et il ne comprenait pas grand'chose à ce étalage de beaux sentiments qui les empêchait d'être sincères. Il s'était placé devant la porte et il était bien résolu à ne pas laisser sortir la jeune veuve sans l'avoir forcée à s'expliquer plus nettement. Il feignit tout à coup d'entendre du bruit dans la cour, envoya Sampiero à la découverte, et s'écria en affectant une assez vive inquiétude:

—Diable! mais si la justice se mêle de votre affaire, madame, vous pourrez bien être arrêtée.

Diana épouvantée recula, et vint se jeter, par un mouvement instinctif, dans les bras de Taddeo.

Le bandit éclata de rire.

—Eh bien! madame, merez vous encore que vous aimez ce brave jeune homme et que le cloître est un mauvais refuge quand on aime? Il n'y a plus de vendetta entre vous. Un bon mariage sera la meilleure expédition de votre vaillante entreprise, et Orso Campitello se chargera de faire taire les mauvaises langues qui pourraient y trouver à redire. Voilà mon opinion.

Taddeo regardait avec une inexprimable tendresse la pauvre Diana.

—Ne trouvez-vous pas que notre ami Orso est de bon conseil, ma chère âme?

La belle veuve baissa les yeux, mais elle sourit, tendit sa main au fils du comte Lorenzo, et lui dit:

—Orso Campitello, laissez-nous le temps à lui de pleurer son père, et à moi de prier pour l'âme d'Andrea Riccardini.

EMMANUEL GONZALES.

—FIN—

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi soir, 3 juin.

TABAC—Nous n'avons entendu parler d'aucune vente.

COTON—Les ventes comprennent 425 balles aux prix précédents. Quelques middling vendus à 10 cts [illegible]

SUCRE ET MELASSE—Rien.

FARINE—[illegible] bonne extra à $10 50 et 50 barils [illegible]

MAIS—[illegible] vendus à 70 cts et [illegible]

SON—[illegible] vendu à $1 50 les 100 livres.

GRAISSE—[illegible]

PORC—[illegible]

BACON—[illegible] cotes rib [illegible] 14 [illegible]

WHISKEY—[illegible] galion.

FRET—[illegible] pour Liverpool a été complété à [illegible]

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 3 juin 1861.

Reçu [illegible] de Texas, [illegible] de l'Ouest, [illegible] veaux [illegible] 44 porcs [illegible] moutons [illegible] 75 veaux. A vendre sur place 1325 bœufs du Texas 1163 porcs, 165 moutons et 125 porcs. Nous cotons

Bœufs de l'Ouest, par 100 liv., 1re qualité	—	@	—
" " 2e "	—	@	—
" du Texas, par tête, 1re qualité	35 00	@	42 00
" " 2e "	20 00	@	30 00
Veaux	7 00	@	10 00
Moutons 1re qualité	3 25	@	4 50
" inférieurs	—	@	—
Porcs, de 70 cents par 100 livres	7 50	@	8 00
Vaches laitières, par tête 1re qualité	—	@	—
" " 2e "	—	@	—

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Goélette Sarah Burr, Whittaker, Mobile

Arrivés hier.

Navire Metropolis, Foster, Bordeaux

☞ [illegible] voir l'anglais.

Pistolets Lefaucheux.

HEBERT & ESCOUSSE,

131, rue de Chartres.

ONT reçu par le Catawba, quelques pistolets Lefaucheux petit et grand modèle—ainsi qu'une *Carabine Lefaucheux* cartouches pour les divers calibres.

Cigarettes.

24,000 paquets de la marque "La Honradez" en débarquement du steamship Genl Miramon, arrivé de la Havane, à vendre par SORNIO & BROTHER, Rue Ouester No. 34

MACARONI et Vermicelli—100 caisses macaroni et pâtes d'Italie assorties, en débarquement du navire Mount Vernon, de Gênes, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA JR. No 62 et 64, rue Vieille Levée. 12mai

HUILE—200 paniers huile 11, 12, 22 et 24 on de barquement et à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr. 62 et 64, Vieille Levée. 12mai

MUSIQUE.

Maison T. E. Benett,
SOURDES & CHASSAIGNAC
Successeurs.

MUSIQUE NOUVELLE!!!

GRAND ASSORTIMENT

Toutes les nouveautés

LE PARDON!

FAUST!

HERCULANUM

ORGUES A MANIVELLE

FLANDRY & CHARPAUX

DEPOT DES

PIANOS DE PLEYEL

Et d'autres facteurs en réputation à Paris. Ventes à des conditions libérales. A l'Institution Charpaux, Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny. 30 sep—1an

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

PIANOS de HERZ et de PLEYEL.

AGENT de la maison de Herz décorée de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle. Seul agent des INSTRUMENTS DE SAX HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLE. FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX. 11dec—1an

PAULIN DUREL,

Marchand d'articles de Bureaux, Imprimeur et Relieur,

37.......RUE DE CHARTRES......**37**

DONNE avis à ses nombreux clients et au public en général, qu'il vient de recevoir par le steamer *Star of the West*, de New-York, les articles suivants: Bottes de banque, article extra, très épais, Presses à copier les lettres, nouveau genre, Ardoises métalliques, article nouveau pour les écoles, bureaux, banques, etc. Pupitres de voyage, Porte-folios de un grand assortiment, Presses à copier pour voyageurs, Encriers de voyage, un grand assortiment, Colle-forte préparée, très utile dans les bureaux et dans les familles. Balances pour les monnaies américaines et lettres, Plumes d'or, un bel assortiment, CANIFS DE ROGERS ET DE CROOKES, et beaucoup d'autres articles, trop nombreux pour être détaillés.

Ces articles seront vendus au plus bas prix du marché par PAULIN DUREL.

CITY HOSPITAL.

(Exclusivement pour la picote.)

PAR LE

DR. O. ANFOUX:

Rue des Champs-Elysées, entre Joséphine et Soniat.

POUR ADMISSION

S'adresser à l'Hôpital, rue des Champs-Elysées, ou au No 70 rue Baronne. 5nov—6m

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en main des matériaux pour constructions, tels que: CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERINS. Aussi BRIQUES A FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.

☞ Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. 1juin—1an

SPECIALITES DU DOCTEUR VERGÉ.

DEPURATIF, Pommade [illegible] Poudres et Sirop anti-syphilitique du Dr Vergé. Les demandes [illegible] toute nature et en général [illegible] sont préparés pour toutes maladies [illegible]

Ces spécialités se trouvent [illegible] seul: F. LACALLE[illegible] Pharmacien.

S. Dépôt de [illegible] médicaments [illegible]

B. ANTOGNINI & E. RICHARD,

15, RUE CONTI.

Fabricants de Billards en ardoises

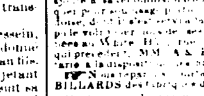

Ayant obtenu de M. O. GERGER [illegible] fabrication [illegible] [illegible] intéressant [illegible] MM. Allen Berger [illegible] nos [illegible] les BANDES DE BILLARDS des [illegible] du Nord.

On trouvera dans le même établissement, un magnifique assortiment de [illegible] de bille [illegible] ainsi que des jeux de billes, baguettes et [illegible]

Mme ALLUARD, Somnambule,

No 331, Bourbon, entre Ursulines et Hopital.

SE charge [illegible] de toutes les [illegible] [illegible]

Dans les [illegible] du Catarrhe pulmonaire, de l'Asthme et de toutes les maladies [illegible] la guérison est [illegible]

Dans les Affections [illegible] des [illegible] de l'estomac [illegible] Madame Allard.

Toutes ces cures sont parfaitement attestées par très grand nombre de personnes de la Nouvelle-Orléans [illegible] organisation [illegible] des maladies [illegible]

Prix des consultations, trois piastres pour les cas ordinaires.

ABSINTHE, Vermouth—[illegible] caisses absinthe suisse E. Pernod [illegible] kirschwasser E. Pernod, 70 do vermouth Noilly Prat & Co. A vendre par L. E. DELUZAIN, 16 mai [illegible] Royale

BOUTEILLES [illegible] paniers bouteilles [illegible] A vendre par L. E. DELUZAIN, 16 mai [illegible] Royale

SARDINES à l'huile—[illegible] caisses [illegible] Rozier, 150 caisses de [illegible] Lorient [illegible] A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr. 4avril—15f [illegible] Levée

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux, 40 barriques vin rouge Montferrand. 300 caisses vin rouge St-Laurent. A vendre par E. BORDELOIS. 12mars—

BEURRE DE SOUDE—[illegible] que L. Deacon & Co. à vendre par W. H. VREDENBURGH. 8avril [illegible] Levée.

TABAC DU MEXIQUE—[illegible] Capes, en débarquement du steamship Tennessee, arrivé de Vera Cruz à vendre par E. TROISGROS 15avril [illegible] Vieille Levée

HUILE—[illegible] paniers huile d'olive Piaggio [illegible] 12 onces [illegible] A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr 7 mai [illegible] Vieille Levée

FIN [illegible] Lefebvre [illegible] Marie & Debaux, 5 du Pellier [illegible] à vendre par M. A. CALONGNE 5avril 205 et 207 rue Royale, coin Dumaine.

EN débarquement du navire Cœur de Saü, de Bordeaux—30 barriques vin rouge Montferrand, bon ordinaire pour familles; 20 barriques vin rouge Côte de Bourg supérieur; 20 do do Côte de Fronsac; 10 do do St Estèphe vieux; 10 do do St Julien; 20 demi do vin blanc Haut Sauterne; 200 caisses vin rouge St Julien bon ordinaire. A vendre par L. E. DELUZAIN, 16 mai [illegible] Royale

Reçu de France.

Par le navire R. D. Shepperd.

Et à vendre en gros et en détail.

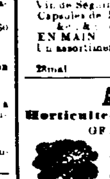

Câpres, Orseille de Lyon, Amandes amères, Essence de Bergamote, Baume tranquille, Sesquioxyde de fer, Essence [illegible], Conserves de Vanilla, Papier à cautère, Fécule de pommes de terre, Bourrache, Tussilage, Trèfle d'eau, Un assortiment d'extraits pharmaceutiques, Poudre de Rogé, Pâte de Regnauld, Cigarettes d'Espic, Vin de Séguin, Capsules de Mothes, &c. &c. &c. EN MAIN Un assortiment d'instruments de chirurgie. B. JOURDAN. 23mai Coin Nayades et Tchoupitoulas.

A. BERNARD

Horticulteur, 36, rue de Chartres.

GRAND ASSORTIMENT DE

Jacinthes, Tulipes, renoncules, anémones, glaïeuls [illegible] petites [illegible] dahlias et autres bulbes à fleurs [illegible] Graines de fleurs, graines de jardinage, griffes d'asperges, &c.

Aussi un beau choix d'outils d'horticulture, de cloches pour semis [illegible] de vases, godets, paniers pour jardins, &c.

Les amateurs sont invités à venir visiter ses serres renfermant une quantité de plantes exotiques et de camélias de choix, [illegible] de 25 à 30 milles orangers de [illegible] de $25 à $150 le cent, des [illegible] du Japon et toute espèce d'arbres fruitiers.

Les commandes de bouquets, soit pour mariage, fêtes ou théâtre, seront exécutées avec le plus grand soin.

B. DOUR,

Marchand de graines,

29, rue Conti, autrefois 23

Vient de recevoir par les navires Assyria et Brodeur, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage, potagères et fourragères, etc., telles que Artichaut, Asperge, Betterave, Choufleur, Chou cabus, Chou hâtif d'été, Carotte, Céleri, Cerfeuil, Chicorée, Cresson, Laitue, Roquette, Pois, Salsifis, Haricots de Soissons, Haricots nain et rame, Raifort, Moutarde, Navet, Rutabaga, Chou navet, Chou rave, Ognon, Oseille, Panais, Persil, Poireau, Poirée, Radis, Scorzonère.

Trèfle blanc, rouge et luzerne, graines pour les jardins, couramment au mélange de fleurs. Le tout de différentes qualités de chaque espèce bien assorti. A vendre à des prix modérés.

Sucre de la Havane.

DEUX CENTS caisses sucre blanc et jaune de la Havane, en magasin et à vendre par VILLARRUBIA & LAUGHLAND, 17 avril 64, rue des Magasins

CHAPEAUX! CHAPEAUX!—5 caisses Chapeaux de paille, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA JR. 28 mars No 62 et 64, rue Vieille Levée.

RAISINS—Figues, Amandes, &c. &c.—5[illegible] caisses raisins Layer; 500¼ do do; 100½ caisses raisins M. R.; 1000½ do do; 100 caisses figues de Naples; 10 balles amandes sans coques; 50 balles amandes, et à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr. 62 et 64, rue de la Vieille Levée.

Jour de départ, MERCREDI 5 JUIN, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Natchitoches, Tiger Island, St-Maurice, Taverow, Montgomery, Durand's, Buxtows' Pembouchure de Caire River, Cotile, Alexandrie, Norman's, Barbin's et tous les ports intermédiaires, Le RAPIDES, fin marcheur, capt. J. O. Dowty, C. J. Barstow, commis, partira le 15 courant pour les susdits ports. Pour fret, s'adresser à bord. J. G. ARNOLD, 30avril Agent pour les annonces

Partant tous les jeudis à 5 h. P. M.

LIGNE hebdomadaire de la malle des Etats-Unis pour Vicksburg.—Le magnifique paquebot à vapeur de la malle GEN. J. A. QUITMAN, capitaine J. M. White, partira pour Carrollton Landing, Ashton, Pilcher's Point, Skipwith, Lac Providence, Goodrich, Landing, Milliken, Bend, Duckport, Vicksburg, Warrenton, New Carthage, Grand Gulf, St-Joseph, Rodney, Waterproof, Natchez, Fort Adams, confluent de la Rivière Rouge, Tunica, Morganza, Pointe Coupée, Bayou Sara, Port Hudson, Baton-Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et toutes les stations intermédiaires comme ci-dessus. J. G. ARNOLD, agent pour les annonces. ☞ On prend le fret pour toutes les stations sur le Sunflower et le Yazoo, où il est réembarqué sur de plus petits bateaux. 30 avril

POUR LES OPELOUSAS

LE bateau à vapeur ANNA PERRET, neuf et fin marcheur, capt. Cappe, partira TOUS LES MERCREDIS, à 5 heures P. M. en remplacement du bateau à vapeur NINA SIMMES. Il prendra du fret et des passagers pour la Vieille Rivière, Simmesport et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à QUEYROUZE & LANGSDORFF, Rue St-Louis, Nos 12 et 14. J. G. ARNOLD, 24mai Agent pour les annonces

MEMPHIS.

Partant mercredi 5 juin, à 5 heures P. M.

Arrangement pour l'été.

Ligne de paquebots de Memphis et de la Nile Orléans, portant régulièrement la malle des Etats-Unis, en été—Le bateau à vapeur de première classe, ALONZO CHILD, capitaine D. E. de Haven, partira pour Memphis et les Bends, et est prêt à recevoir du fret. Il fera les trajets comme d'habitude. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. J. G. ARNOLD, agent des annonces. Cette ligne se relie à Memphis avec le chemin de fer de Memphis et Charleston, et de beaux bateaux pour St-Louis et Louisville. 9 mai

POUR LIVERPOOL—Le magnifique navire anglais MARATHON, d'un faible tirant d'eau, capitaine Doyle, partira le 8 juin prochain, positivement. Ceux qui désirent avoir le passage à bord soit dans les lettres chambres [illegible] soit à la 3eme classe, voudront bien s'adresser au bureau face à la Levée, No 15 vis-à-vis du poteau 44. [illegible] 30mai—jusq. 8ju

Compagnie d'Assurance DE L'UNION

A LA NOUVELLE ORLEANS.

A L'ENCOIGNURE DES RUES ST-CHARLES ET CANAL.

Quatrième état annuel

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION, *Publié ainsi que l'exigent la loi et la Charte.*

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1861:		
Primes sur les risques d'incendie	$126,250 00	
Primes " " des rivières	52,771 80	
Primes " " des mers	83,404 59	
Total	$262,426 28	
Primes remboursées	5,0[illegible] 21	
Total des primes	$257,314 07	
Primes non-échues le 30 avril 1860	49,040 00	
Total net des primes		$306,344 07
Pertes payées dans l'année:		
Pertes par les incendies	$47,607 53	
" " des rivières	25,138 [illegible]	
" sur les mers	55,3[illegible]2 29	
Total des pertes	$178,146 [illegible]	
Réassurances	11,[illegible]	
Q[illegible] pour cent remboursé	18,06[illegible]	
Dépenses d'intérêts sur scrip, escompte en moins et compte d'intérêt	14,114 94	222,[illegible] 86
Bénéfice brut		$84,[illegible] 71
Réserve pour risques non expirés		50,000 00
Bénéfice net		$34,[illegible] 71
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets pour actions	$160,6[illegible] 00	
Prêts garantis par hypothèque	[illegible]	
Prêts garantis par actions de banques	170,229 02	
Effets pour primes, à courte échéance	60,[illegible] 21	
Primes en voie de perception	27,2[illegible] 07	
Scrip d'autres compagnies	10,[illegible]	
Actions et bons	6,[illegible]	
En caisse	60,[illegible] 97	
Total de l'actif		$5[illegible] 77

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.—Qu'on se souvienne que le [illegible] par-devant moi, soussigné, juge de paix dans et pour [illegible] sont présents A. Chiapella, président, et J. M. Crawford, secrétaire de la Compagnie d'Assurance de l'Union à la Nouvelle-Orléans, lesquels, étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que l'état ci-dessus est exact et une copie exacte prise sur les livres de la Compagnie. A. CHIAPELLA, président. J. M. CRAWFORD, secrétaire. Assermenté et signé par-devant moi, ce 14 mai 1861. ARTHUR SAUCIER, Troisième juge de paix

Aujourd'hui, à une assemblée des directeurs, il a été décidé que [illegible] de la Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1861, il serait déclaré pour les assurés [illegible] un dividende de [illegible] pour cent, [illegible]

Les porteurs de scrip sur lequel un intérêt est dû sont priés de venir le recevoir.

—Directeurs—

John DUBONDE, maison Martin, Cobb & Co. A. D. CHARPANTIER, maison de Lobit, Charpantier, & Cie. M. J. ZUNTZ, maison de J. M. Rosier & Zuntz. R. W. OGDEN, maison de P. Conrad & Ogden. CARL KOHN. L. F. GENERES, maison de Abat, Generes & Co. VICTOR MAIGNAN. JOS. DEYNOODT. A. CHIAPELLA. 1mai

QUATRIEME ETAT ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance Hope

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans présente l'état suivant:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1861:		$136,038 79
Primes de risques sur incendies	$98,3[illegible] 55	
" " des mers	26,[illegible]	
" " des rivières	1[illegible],[illegible] 93	
		136,038 79
Primes remboursées		1,325 52
		134,713 20
Pertes payées dans la même période, savoir:		
Sur les risq. d'incendie	17,8[illegible] 44	
Sur les risq. des mers	1,[illegible] 42	
Sur les risq. des rivières	[illegible]	
		29,025 98
10 pour cent remboursé aux personnes assurées	8,477 43	
Réassurances	9,9[illegible] 48	
Dépenses, intérêt, en moins, etc.	21,855 50—40,302 47—129 328 24	
Bénéfice net		$5,385 02
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets d'actions	92,500 00	
Prêts sur bonds garantis par hypothèque sur des propriétés foncières valant le double du montant prêté	88,761 50	
Effets garantis	3,250 00	
Effets pour primes	9,795 19	
Actions	5,7[illegible] 50	
Dus pour primes en voie de perception	27,[illegible] 80	
En caisse	27,461 83	
		255,385 02

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans. Qu'on se souvienne que le 11 mai 1861, par-devant moi soussigné, juge de paix, dans et pour la dite ville, se sont présentés Henry Peychaud, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que l'état ci-dessus est exact et une copie exacte faite sur les livres de la dite Compagnie. H. PEYCHAUD, Président, LOUIS BARNETT, Secrétaire. Assermenté et signé par-devant moi, ce 11 mai 1861. ARTHUR SAUCIER, Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans. 16 mai

MADAME THIERRY,

au coin du Chemin du Bayou et Derbigny—S'adresser dans le jardin.

Ayant une grande variété de fleurs fines prendra les commandes de bouquets pour mariages, fêtes, expédiera pour la campagne. Vendra aussi un superbe assortiment de rosiers, dahlia jasmins, arbustes à des prix réduits. Rendra les ordres pour faire les jardins. 25sep—au15ju

EN magasin et à vendre par le soussigné—vins—50 barriques Vin rouge Bergasse, 50 do Bandol, 25 barriques vin rouge pour famille, 100 caisses vin rouge St Julien, Ht Brion, Ch. Latour, 300 do vin blanc Haut Sauterne et Ch. Rieussec, 100 do muscat de Frontignan, Noilly, Prat & Co, 25 do do supérieur, 250 do vermouth Noilly, Prat & Co, 20 do do mousseux. Liqueurs—30 caisses cassis Noilly, Prat & Co, 40 caisses punch au rum do, 25 do ratafia de cerises do, 30 do liqueurs assorties, 10 do eau verte. Salaisons.—250 caisses cornichons, câpres fines, variantes, olives farcies, olives. Amandes, 100 balles du Languedoc, coque tendre. Huile, 300 paniers Piaguiol, en grandes et demi bout. Fruits—80 caisses fruits au jus—45 caisses fraises au jus—25 do fruits à l'eau de vie—50 do cerises à l'eau de vie. Dame-jeannes—498 de 1, 2, 3 et 5 gallons. Bouteilles—100 paniers, 22 onces et 60 caisses bouteilles à Cognac. Parfumerie, etc—7 caisses pommade à la rose, au jasmin, à la tubéreuse, à la fleur d'oranger; 1 caisse huile à la cassie, à la rose, à la tubéreuse, à la fleur d'oranger. 1 caisse contenant 200 douzaines savon de guimauve, rose et blanc, à la pâte d'amande, etc et 11 douzaines eau Dentrophile de Magenta [eau de toilette] 50 estagnons eau de rose—30 do eau de fleurs d'oranger. 100 caisses eau de fleurs d'oranger, Savon—400 caisses savon bleu, vif recuit, Conserves—20 do conserves tomates. PAUL JUGE & FASSY, 16 mars 27, rue St Louis.

EAU-DE-VIE—20¼ pipes Edouard Simon, Cognac 1815; 20½ "; 30¼ " Henry Jacques " 1825; 2 ½ "; 25¼ " Jean Hiss, 4me preuve; 30½ ". A vendre par E. BORDELOIS, 21 rue Conti

JALAP DU MEXIQUE—Un lot de Jalap du Mexique, en Douane et à vendre par CABALLERO & BASUALDO. Rue Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville. 6mai

SALSEPAREILLE DU MEXIQUE—Un lot de Salsepareille du Mexique en Douane et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, Rue Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville

CONSERVES—Un assortiment complet d'approvisionnements pour navires et passagers, tels que veau rôti, veau à l'oseille, bœuf bouilli, bœuf en daube, pintarde, chapon, pâtés truffés, bouillon, julienne, bécasse rôtie, galantine de volaille, cuisses d'oie, saumon à l'huile, lait doux, petits pois, etc., à vendre par M. A. CALONGNE. 25mai 205 et 207, rue Royale, coin Dumaine.

EN débarquement du navire Adélaïde Bel, du Havre et en magasin: 300 douzaines Neuchatels. A vendre par M. A. CALONGNE. 14 mars 205 et 207, enc. Royale et Dumaine

FRUITS au jus, liqueurs—100 caisses fruits au jus assortis; 30 do fraises au jus; 60 do fruits à l'eau-de-vie; 200 de cerises à l'eau-de-vie; 100 do absinthe Suisse; 50 de marasquin de Zara; 25 do curaçao impérial; 25 do kirsch Wasser. A vendre par LANATA FRERES, 29mai 9 et 11, rue Jefferson

SALSEPAREILLE—Un lot de salsepareille mexicaine, à l'entrepôt de la douane, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 46, Vieille Levée, 28 mai entre Bienville et Douane

JALAP DU MEXIQUE—Un lot de Jalap du Mexique à l'entrepôt de la douane, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 46, Vieille Levée, 23 mai entre Douane et Bienville

BOUCHONS—Un assortiment de bouchons, à l'entrepôt de la Douane, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 46, Vieille Levée 28 mai entre Douane et Bienvill

FROMAGES! Fromages—15 boucauts gruyère, J. L. Martin; 50 caisses croûtes rouges; 20 meules Parmesan à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 Jefferson. 29mai

CONSERVES ALIMENTAIRES—100 caisses de 50 demi-boîtes petits pois au naturel; 100 do de 50 demi-boîtes champignons; 10 do de 100¼ de boîtes, pâtés truffés; 3 do de 100½ boîtes, truffes noires; 4 do de 100 do boîtes, cèpes à l'huile; 30 do de 24½ boîtes, homards au naturel; 4 do de asperges au naturel; 2 do lamproies à la Bordelaise, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, Jefferson. 29mai

CHANGE

Sur Bordeaux, payable dans Paris, à vendre par A. CARRIERE & Co, 30avril—1[illegible] 37, rue Vieille-Levée

LE ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR préparé avec le plus grand soin, est bien supérieur à tous les sirops dépuratifs dits de Larrey, de Cuisinier, de Salsepareille, de Saponaire, etc. Il remplace l'huile de foie de morue, le sirop anti-scorbutique, les essences de salsepareille, ainsi que toutes les préparations à base d'iode, d'or, etc. D'une digestion facile, agréable au goût et à l'odorat, le Rob est recommandé par les médecins de tous les pays pour guérir les

Dartres,	Abcès,
Ulcères,	Gales dégénérées,
Scrofules,	Scorbut.

Toutes ces maladies provenant d'une cause interne, c'est à tort qu'on croirait les guérir par une médication externe.

On prescrit ainsi le Rob pour le traitement des affections des systèmes nerveux et fibreux, telles que:

Goutte,	Pâles couleurs,
Marasme,	Rhumatisme,
Asthme,	Hypocondrie.

En purifiant les humeurs, le Rob régénère le sang et harmonise les fonctions vitales, et sous ce rapport, on peut le considérer comme un excellent préservatif des affections épidémiques qui frappent surtout les gens atteints de maladies chroniques négligées. Aussi peut-on l'employer souvent avec succès, dans un grand nombre de maladies où il n'est pas spécialement indiqué, telles que:

Catarrhes de vessie,	Gravelle,
Gastro-entérite,	Hydropisie,
Tumeurs blanches,	Coliques.

ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR.

LE ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR est surtout utile pour guérir radicalement et en peu de temps les accidents nouveaux et anciens, qui contractent si violemment les jeunes gens, et pour lesquels ils emploient sans réflexion les astringents et les injections les plus énergiques.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR a été approuvé par l'ancienne société royale de médecine par le décret de l'an XIII et fourni à la marine de France en 1788 et 1793; en 1850, il a été approuvé en Belgique, par le ministre de la guerre, pour le service sanitaire de l'armée belge, et en dernier lieu, il a été officiellement autorisé pour tout l'empire de Russie. Ce Rob guérit surtout les maladies désignées sous les noms de *primitives*, *secondaires* et *tertiaires*. Cette dernière espèce survient quelquefois vingt ans après les premiers symptômes que l'on croyait guéris.

Se trouve chez les principaux droguistes et pharmaciens et notamment: à New-York chez MM. Ed. Gaudelet, négociant. A la Nouvelle-Orléans chez MM. Ed. Guillot, rue Royale, Louis Castel, rue Royale, et F. Ducongé, droguistes; chez M. Peres, pharmacien. A la Havane chez MM. Leriverend et Busset, pharmaciens. A Mexico chez MM. Maillefrt et Cie. A la Vera Cruz, Carredano. A Paris, 12, rue Richer.

AVIS à MM. les Droguistes et Pharmaciens américains; les demandes peuvent être adressées également à M. H. GAILLARDET, commissionnaire en droguerie, 21, rue Trévise, Paris

L'AMER-VIN IMPERIAL

Du Dr J. Bovee Dods,

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins et n'est importé que par une seule maison des Etats-Unis. Il entre les racines suivantes: sceau de Salomon, du spicouard; de la consoude, des fleurs de camomille, de la gentiane, de l'écorce du murier sauvage et du bayberry.

Nous défions

LE MONDE

D'EN PRODUIRE

UN EGAL!!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines "connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", "et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet", mais nous croyons présenter au public une préparation que tout médecin capable approuvera et recommandera comme remède pour le

Commencement de consomption

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies particulières aux dames, la faiblesse qui exige toujours un tonique. Cet amer est sans contredit

Ce qu'il y a de mieux!

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, si commun parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Evangile, les avocats, les orateurs, les teneurs de livres les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que de l'eau-de-vie et du vin, sans enivrer. Les personnes qui se sont adonnées aux liqueurs fortes et voudraient s'en abstenir ne sauraient rien prendre de mieux. L'AMER DE DODS ne renferment pas les poisons que renferment les vins et les liqueurs dont le pays est inondé.

Non seulement l'AMER DE DODS GUERIT de la maladie, mais il le PREVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise et où sévissent les fièvres et frissons. On peut le donner sans crainte aux enfants et aux petits enfants.

Les médecins, les membres du clergé, les orateurs qui prêchent la tempérance devraient aider à la circulation de cet amer et chasser ainsi la maladie et l'ivrognerie.

CHARLES WIDDIFIELD & Co, Propriétaires,

No 78, Williams street, New-York.

A vendre par tous les droguistes.

Agence pour la vente en gros et en détail, dans l'Etat de la Géorgie. PLUMB & LEITNER, à Augusta, Géorgie.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail: J. WRIGHT & CO, 7avril1— 21 et 151, rue de Chartres

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte amendée, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour dix mois expirées le 30 avril 1861:		$801,978 14
Primes sur les risques d'incendie	$3[illegible],253 56	
Primes sur les risques des mers	191,822 38	
Primes sur les risques des rivières	2[illegible],12[illegible] 25	
Primes sur les risques de la vie	3[illegible] 00	
	$[illegible],8[illegible] 14	
Montant des primes des dix mois expirées le 30 avril 1861		657,728 00
Pertes payées dans la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$12[illegible] 12	
Sur les risques des mers	1[illegible]	
Sur les risques des rivières	13[illegible] 24	
	$424,944 55	
A déduire pour intérêt, escompte fonds contingent		
Et moins, dépenses de bureau et réassurances	4,416 78	420,495 70
Bénéfice net		$237,232 27
L'actif de la compagnie est comme suit:		
Prêts garantis par actions de banques et actions publiques		13,129 97
Prêts sur bons et hypothèques		26,[illegible]
Effets à courte échéance pour primes		201,[illegible]
Du pour primes, en voie de perception		6,[illegible]
Prêt pour lesquels les Etats Confédérés [illegible]		10,[illegible]
$49 [illegible] de bons de la ville consolidés [illegible]		41,1[illegible] 00
8 [illegible] de bons de la ville à payer cent [illegible] chemin de fer		22,[illegible] 00
Scrip d'autres compagnies		6,[illegible]
Propriétés foncières		8[illegible]
En caisse		8[illegible],[illegible] 32
Total de l'actif		$1,442,559 95

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 mai 1861, pardevant moi, juge de paix, dans et pour la dite ville, sont présents THOMAS A. ADAMS, président, et G. W. SPRATT, secrétaire de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT, de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le tableau est exact et une copie exacte des livres de la Compagnie. THOMAS A. ADAMS, Président. G. W. SPRATT, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 11 mai 1861. A. D. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix.

☞ Les Directeurs ont résolu de payer un INTERET à raison de SIX POUR CENT sur le montant de tous les certificats de profit non payés, aux détenteurs des dits certificats ou à leurs ayants-droit, à partir du deuxième lundi [illegible] pour de plus qu'UN MILLION DE PIASTRES des profits pour payer QUARANTE POUR CENT [illegible] de l'émission de 1860, payables comme suit:

Vingt pour cent le deuxième lundi (10me) jour de juin prochain.

Vingt pour cent le deuxième lundi (9me jour) de septembre prochain.

Ils ont en outre déclaré UN DIVIDENDE DE SCRIP DE TRENTE pour cent sur les primes nettes de la Compagnie pour les dix derniers mois expirés le 30 avril 1861, pour lequel dividende il sera émis des certificats à partir du deuxième lundi (10me jour) d'août prochain.

La Compagnie continue d'assurer aux taux courant de prime, contre les dommages de la mer, des rivières, contre les pertes ou les avaries occasionnées par l'incendie.

THOMAS A. ADAMS, Président, GEORGE JONAS, Vice-président. G. W. SPRATT, Secrétaire.

Directeurs:

Samuel Bell,	P. Avendano,	Moses Greenwood
John Watt,	Samuel Smith,	W. B. Tebb,
M. O. H. Norton,	J. Loup D. Roux,	J. L. Noble,
C. T. Buddecke,	R. W. Estlin,	John C. Barelli,
R. B. Sumner,	P. Sirena,	Alex. Delta,
H. M. Wright,	P. N. Strong,	John F. Caldwell,
D. R. Hawkins,	Th. Henderson,	A. Heine,
H. Frerett,	J. J. Person,	Adam Giffen
S. H. Kennedy,	Corn. Fellowes,	Stanislas Covas,
W. G. Robinson,	James Turner,	M. Gauls,
G. W. Carroll	S. B. Newman,	14 mai—1an

A vendre en débarquement du navire Iola Wylie, arrivé de Bordeaux—58 barriques vin rouge St-Emilion, 40 do do St-Julien, 60 do do bon ordinaire, 100 do do Côtes Fronsac, 2 do do blanc Haut-Sauterne, 8 futailles eau-de-vie, fine Champagne, Par J. N. CURIEN. 8avril 2[illegible] rue Toulouse

LOUIS DUFAU, avocat,

Rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon 1nov—1an

CORAIL ET BIJOUX

A PRIX REDUITS.

M. P. N. RIVERA, encoignure Royale et St-Pierre vient de recevoir d'Italie un grand choix d'articles en CORAIL destinés à soulager de la migraine et les douleurs qui proviennent de la trop grande abondance et de l'âcreté du sang.

Il a également reçu un magnifique assortiment de BIJOUX FINS, D'ARTICLES D'ORFEVRERIE en tous genres de montres de prix, de DIAMANTS, etc. Afin d'écouler rapidement son stock, M. Rivera a opéré une très forte réduction dans ses prix. Il invite le public à visiter son magasin.

VINS—50 demi pipes vin de Cat. très corsé; 75 barriques vin de Bordeaux; 25 barils vins blancs; 20¼ do de Malvoisie; 20 vin de muscat; 30 barils Jerez; 30 do de Madère, à vendre par F. SANCHO, No 229, 15mai Vieille Levée, Douane et St Philippe

PRODUITS de Marseille—200 caisses vermouth N. P. & & Co; 250 do savon de Castille; 50 do eau d'or et d'oranger; 100 do cassis du Mont-d'Or; 100 do punch et ratafia; 15 barils olives verdalles; 300 caisses olives, câpres, cornichons; 500 paniers huile d'olive; 100 balles amandes, coque tendre. A vendre par LANATA frères, 29mai 9 et 11, rue Jefferson

SALSEPAREILLE—41 balles salsepareille du Mexique, venant d'être débarquées du brick Mexicain Esperanza, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par CABALLERO & BASUALDO, Rue Vieille-Levée, No 46, entre Douane et Bienville 9 avril

SARDINES—50 caisses de 100¼ boîtes sardines de Lorient. 20 caisses de 100¼ boîtes sardines de Lorient. 33 " 100½ " " ; 44 " 100¼ " de Nantes; 40 " 100½ ". A vendre par HENRY VALETON & Co, 29 mai 27, 29, 31 rue Bienville

SARDINES à l'huile—50 caisses de 100¼ boîtes sardines à l'huile Louis Eddin, Lorient, 50 do de 200¼ do do de 100½ do do de 100¼ do du V Rozier, Nantes, 50 do de 100½ do do. A vendre par HENRY VALEVON & Co, 9 mai 29, 29, 31, Bienville

FRUITS au jus—85 caisses fruits au jus assortis, Lafaurie, 45 do do de Paris, 100 do fraises au jus, diverses marques. A vendre par HENRY VALETON & Co, 9 mai 27, 29, 31, Bienville

JUS de fruits—10 caisses sucs de cerise pour sirops, 10 do do framboises do, 70 do groseilles do. A vendre par HENRY VALETON & Co, 9 mai 27, 29, 31, Bienv

VINS rouges à l'entrepôt—40 barriques vin rouge en douane, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 3 mai 15 et 17 St Louis

FROMAGE—8 cuveaux fromage d'Emmenthal, à vendre par HENRY VALETON & Co, 29 mai 27, 29, 31 rue Bienville

PETITS POIS VERTS DE BRIANT—30 caisses de 100½ boîtes—15 do de 50 boîtes à vendre par HENRY VALETON & Co, 29 mai 27, 29, 31 rue Bienville.

CEPES A L'HUILE DE SALLES—10 caisses, à vendre par HENRY VALETON & Co, 29 mai 27, 29, 31 rue Bienville.

HUILE d'olive J. Piaguiol—300 paniers 22 onces; 250 paniers 11 onces; A vendre par C CAVAROC & CO, 16mai 116, rue Royale

CAFE de la Havane—Un lot fin vert, en magasin, A vendre par E. TROISGROS, 18mai 18, rue Douane

MARSEILLE—400 paniers huile Piaguiol, grandes et demi-bouteilles, 300 caisses vermouth Noilly Prat & Co, 400 do do Jouny & Co, 200 do vin muscat Frontignan, 200 do salaisons assorties, 300 do eau de fleurs d'oranger, 80 do cassis, punch et ratafia, 60 do kirsch Noilly Prat & Co, 20 barriques vin rouge Bergasse. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 9 mai 71, Vieille Levée

EN magasin—80 barriques vin rouge bon ordinaire, 50 barriques vin rouge pour familles, 70 barriques vin rouge St-Emilion, 18 demi barriques vin blanc vieux, 150 caisses fruits au jus, 300 caisses vin rouge Haut-Brion et Margaux, 25 balles bouchons pointus, longs, 10 do bouchons en sacs de 500. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 9 mai 71, Vieille Levée

ATTENDU incessamment par le navire Uncle Sam, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge bon ordinaire, pour familles, 100 caisses vin rouge St Julien. A vendre BLANCHIN & GIRAUD, 9 mai 71, Vieille Levée

ANISETTE—100 caisses anisette et liqueurs assorties, 15 dame-jeannes vieux cognac. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., avril—1f 39, Vieille Levée

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de **M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes,** ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parceque, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: *asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc.,* parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. *(Voir la Brochure qui se donne gratuitement.)* Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du faubourg St Denis, No 148.

Dépots à New-York, chez MM. FOUGERA, frères, pharmaciens, No 30, North William street, et chez M. LEROY, pharmacien, No 771, Broadway, au coin de la 9me rue.

Avis à MM. les pharmaciens et droguistes de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.

DES DÉPOTS de NOS PILULES sont établis pour la vente en GROS et DEMI GROS, chez M. LOUIS CASTEL, pharmacien, encoignure Sainte-Anne et Royale, et chez ED. GUILLOT, droguiste, 120, rue Royale.

☞ *Au détail*, dans les principales pharmacies de la NOUVELLE ORLEANS.

RÉGÉNÉRATION COMPLÈTE DU SANG APPAUVRI

Par l'ÉLIXIR THERMES au CITRO-LACTATE DE FER le PLUS PUISSANT TONIQUE [illegible] exquis, effets certains dans CHLOROSE, ANEMIE, SCROFULE, RACHITIS, GROSSESSE, EPUISEMENT DE FORCES, [illegible] tant de pertes, maladies ou varées de toute nature *(Prospectus détaillé gratuit)*

3 FR. LE FLACON.—Dans les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

*Dépôt central chez l'***inventeur Thermes,** *ancien pharmacien, rue Buffault, 21, à Paris*

AMELIORATION DES VINS,

EAUX-DE-VIE ET LIQUEURS

D'ULYSSE ROY, de Poitiers, France.

BOUQUET ŒNANTIQUE DES VINS, les améliore et élève leurs prix, le flacon pour une pièce, (se conserve [illegible]) — Le cent [illegible] 200 fr.

ESSENCE DE COGNAC ou RANCIO d'Ulysse Roy, bonifie instantanément [illegible] de toute nature, le flacon pour un hectolitre, 5 fr. (Recette déposée et approuvée) [illegible] 500 fr.

PARFUMS CONCENTRES pour liqueurs françaises et étrangères, le flacon pour 20 litres 3 fr. [illegible] 300 fr.

Ces produits sont chimiquement fabriqués — Le 100 [illegible]

AGENTS GENERAUX—Pour les Etats-Unis MM. *Gaudelet et Gouric* droguistes, à New-York. Dépôt à la Nouvelle-Orléans chez *Ed. Guillot*; à Mexico chez *E. Maillefert*

AVIS—Les demandes peuvent être adressées également à M. H. *Gaillardet* commissionnaire en droguerie

SAVON AU SUC DE LAITUE,

LE MEILLEUR DE TOUS LES SAVONS DE TOILETTE,

PRÉPARÉ PAR LE SEUL INVENTEUR, **L. T. PIVER.** FOURNISSEUR DE S. M. L'EMPEREUR.

PARIS, 10, BOULEVARD DE STRASBOURG, 10 A PARIS.

Dépôts dans toutes les villes de France et à l'étranger—A New-York, chez MM. FOUGERA frères. A la Nouvelle-Orléans chez MM. ED. GUILLOT et L. CASTEL

Cinq maisons de détail à Paris—Maison à Londres, Regent street.

SIROP H. FLON

Ce SIROP D'UN GOUT AGREABLE, [illegible] une voix [illegible] pour la guérison des Rhumes, Toux, Catarrhes, Enrouements, Coqueluches, et de toutes les Irritations et Affections nerveuses de la POITRINE, de l'estomac et du ventre. *Admis à l'Exposition de New-York*

FABRIQUE A PARIS, 28, RUE TAITBOUT.

Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez M. ED. GUILLOT droguiste, 120 Royale, L. DELOCHE, pharmacie, et LOUIS CASTEL, droguiste, Royale et Ste-Anne.

APOPLEXIE.

Le sachet antiapoplectique Arnoul est le seul préservatif reconnu infaillible contre cette maladie.

Prix: 12 francs.

Paris, chez Mme FABRE, rue de Vendôme No 8.

SALSEPAREILLE D'AYER

Remède composé qui par notre travail et devoué [illegible] la Salsepareille de Para, combiné [illegible] extraits [illegible] sont assez [illegible] sous la forme [illegible]

Ce remède a été éprouvé par [illegible] l'expérience à prouvé dans les plus mauvais des maladies suivantes:

Scrofules et Maladies scrofuleuses Eruptions et Maladies éruptives, Ulcères, Pustules, Boutons, Tumeurs Catarrhe, Teigne, Syphilis et Affections syphilitiques, Maladies mercurielles, Hydropisie, Névralgie ou Tic douloureux, Débilité, Dyspepsie et Indigestion, Erésipèle, Rose ou Feu de Saint-Antoine et enfin tous les genres de maladies provenant de l'impureté du sang.

[illegible]

Durant ces dernières années le public a été trompé à l'aide de grandes bouteilles dans lesquelles on prétendait donner un quart d'extrait de salsepareille pour un dollar. C'étaient autant de fraudes envers le malade, car non seulement elles ne contenaient que peu ou pas de salsepareille, mais encore pas aucune propriété curative. [illegible] Afin d'assurer l'extirpation complète des maladies, le remède devra être exactement pris suivant les prescriptions posées sur la bouteille, préparée par

Dr. J. C. AYER & Co.

LOWELL, Mas.

PRIX—$1 la bouteille, six bouteilles pour $5.

LE CHERRY PECTORAL D'AYER s'est fait une telle réputation pour la guérison de toutes les maladies de Gorge et de Poumons qu'il nous est tout à fait superflu d'établir l'évidence de son efficacité; il a été employé partout. Il est en usage constant depuis si longtemps dans tout le pays que nous n'avons pas besoin d'assurer au public que ses qualités sont les meilleures qu'il ait jamais été obtenues, et que c'est le plus grand soulagement qui puisse être employé.

PILULES CATHARTIQUES D'AYER, pour la guérison de la

Jaunisse, Dyspepsie, Indigestion, Dyssenterie, Estomac chargé, Erésipèle, Maux de têtes, Hémoroïde, Rhumatisme, Eruptions et Maladies de la peau, Maladies du foie, Hydropisie, Dartres, tumeurs et Catarrhes, Vers, Goutte, Névralgie, purifiant le sang et ayant forme de pilules à prendre en mangeant.

Elles sont saupoudrées de sucre, de façon que la personne la plus délicate peut les prendre avec plaisir; elles forment le meilleur opératif du monde pour le cas de purgation.

PRIX—25 cents la boîte; cinq boîtes pour $1.

Un grand nombre d'ecclésiastiques, de médecins, d'hommes d'Etat et de personnes éminentes, nous ont laissé leurs noms pour certifier l'incomparable avantage de ces remèdes, mais l'espace ne nous permet pas de les insérer ici.—Nos agents délivreront gratis notre Almanach américain, qui contient ces certificats, ainsi qu'une description complète des maladies déjà mentionnées, et le traitement qui doit être suivi pour les guérir.

Ne vous faites pas tromper par des marchands sans principes qui vous donneront d'autres préparation à dont ils tirent plus de profit. Demandez celle d'AYER et n'en prenez pas d'autres. Les malades demandent le secour le plus efficace qu'on puisse leur donner; cette préparation le leur fournira.

Tous nos remèdes sont vendus par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres, ainsi que par les pharmaciens de tous les pays. 31déc—6m—s&c

MAISON DREZ,

CHAPELLERIE FRANCAISE

Articl Civils et Militaires,

61, *rue de Chartres.*

Kepys militaires de tous grades, faits sur ordre et à la mesure exacte de la tête, prise par le conformateur.

Chapeaux de soie de tous genres, adhérent, remarquables par leur légèreté;

Casimirs noirs, superfins; Souples hommes et enfans de tous genres, Maures Victoria, Thibet, Monlow, castors bruns et gris, Crickets master piece; Chapeaux souples, Malakoffs noirs et bruns; Magenta et Adalbert, articles nouveaux; Amazones de tous genres; Spécialités pour enfants, Andalous et Tudors en velours, feutres gris et noirs ornés velours et plumes, des genres les plus nouveaux, sortant des meilleures manufactures de Paris;

Casquettes drap et velours pour hommes et enfants, pour voyages, en soie très légères pour bureaux.

Outre son importation directe de chapeaux de soie, de tous de qualités supérieures, la maison Drez étant pourvue d'employés de premier ordre, ayant longtemps exercé dans les principales maisons de Paris est toujours prête à faire sur ordre, telle forme de chapeaux que peut désirer sa clientèle et dans le plus prompt délai. 23janv—1an

Papier pour le marché du Mexique,

VINGT caisses de papier à lettre. 60 balle de papier Florette pour cigarettes, sous les clefs de la douane et à vendre par A. CARRIERE & Cie, 8 avril 37, Vieille-Levée

MORUE! MORUE!—200 caisses morue de choix en bon état. 30¼ tambours morue, en magasin et à vendre par FRED. AVET, Rue Vieille Levée, Nos 59 et 61, 3 avril—15f entre Conti et Bienville.

VINS—500 caisses vin St-Julien, 100 caisses Château Margaux, 100 caisses Cos d'Estournel, 200 do Haut Barsac, 15 barils do do, 300 paniers champagne Perrier, 10 quarts Porto. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 1 av—15f 39, Vieille Levée

PRUNES sèches—100 caisses prunes sèches en pots bans divers modèles et divers grandeurs. A vendre par L. E. DELUZAIN. 119 rue Royale

VIN rouge—40 barriques château Latour, Médoc; 64 do Montferrand; 60 do château Bonneau; 20 do Grand St Lambert—en débarquement de la barque Active, arrivée de Bordeaux. A vendre par X. LAMBERT, 1er avril rue des Magasins, No 52.

EN Douane—25¼ pipes cognac Edmond Jaullien; 50¼ do Chas Jobit & Co; 30¼ do Jos Carle, vieux; 20 octaves eau-de-vie Rochelle. A vendre par X. LAMBERT,

CUIR en rouleaux—20 rouleaux venant des Opelousas, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 9avril 8 et 14 St Louis

Résilles! Résilles!

ET COIFFURES DE BALS,

A vendre chez O. LELIEVRE & Co

171, *rue Royale.*

Reçu de Paris par la voie de New-York: 6 douzaines Résilles en [illegible] de $5 réduites à $3; 8 do do [illegible] Magenta, de $10 réduites à $5; 15 douzaines Résilles en velours, de $12, réduites à $4; 10 douzaines Résilles soie et chenilles, de $3, réduites à $1 25.

Un magnifique assortiment de Coiffures de Bals, de [illegible] 9 janv

Modes nouvelles.

EN DEBALLAGE. Un choix de cartons de modes des meilleures maisons arrivés de Paris, comprenant [illegible] tout ce qu'il y a de plus nouveau dans le goût des dames tel que CHAPEAUX SOIE ET VELOURS. PLUMES ET FLEURS. VELOURS et SOIERIES pour chapeaux, RUBANS de toutes espèces, OMBRELLES MARQUISES, BLONDES ET DENTELLES. PARURES POUR BAL. D[illegible] pour mariées. VOILETTES GUIPURE, &c., &c., TULLES ILLUSIONS. CREPES ET TARLATANES. RESILLES EN FILET avec jais, GANTS DE PEAU ET DE SOIE, MANCHETTES TRICOTTEES, BRODERIES, MANTEAUX pour dames et fillettes, CASQUETTES pour garçons et cadets. ☞ Aussi—Un assortiment complet de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames, fillettes et enfants, ainsi que toutes les fournitures pour modistes, à vendre à des prix modérés, par J. DERBES JR. 6sep 43 rue de Chartres.

MAGASIN JACKSON,

Encoignure Ste Anne & Chartres.

DESIRANT [illegible] de réduire son assortiment de [illegible] les marchandises à [illegible] prix d'importation, telles que Manteaux assortis, Pointes et Châles, Dentelle, Gants de Marseille, Mouchoirs en Paris brodés, Valenciennes, Broderie, Jaconat, Organdis, Mousseline imprimés, Barèges [illegible], Mousseline à [illegible] Batiste, Toile d'Irlande, Coton, Toile blanche [illegible] Coutil fil, Mousseline, Cachemire [illegible], Nankin [illegible] Cotonnade française, Bas fil [illegible], Mousseline à moustiquaire unies, à carreaux, blanches et jaunes, Rubans, Gaze [illegible] Linge de table, toiles à torchon, &c. ainsi que beaucoup d'articles [illegible] 30 avril TURCOTTE & BLANCAND

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux—Eau de vie, 2 quarts cognac, Vinaigre—3 barils vinaigre blanc, Fruits à l'eau-de-vie—[illegible] fruits assortis, Bouchons—6 balles bouchons pointus, A vendre par CHADET & NEE, 13mars 147 et 149 Royale, entre Toulouse St-Pierre

TOILES. TOILES.

GIQUEL & JAMISON,

126, rue du Canal

VIENNENT de recevoir d'Europe, un assortiment complet de toiles en tous genres, telles que: Toiles draps 1¼ Cretonne et d'Ecosse, Toiles à chemises, d'Irlande et Courtrais, Damassé pour tables 8-4, 6¼, 10¼, Services damassés du Béarn, Serviettes, unis bords en couleurs, Coutil fil, blanc et en couleur, Toilles à torchons et à matelas, Bas et chaussettes fil, &c &c. GIQUEL & JAMISON, 15 mars 126, rue du Canal

FRUITS—50 caisses fruits au jus, 100 caisses fruits au jus, 100 " fruits à l'eau-de-vie, 100 " cerises à l'eau-de-vie, 10 " gelées de fruits, 10 " marmelade de fruits, 100 " variantes et Cornichons. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, 4 avril—15f 39 Vieille-Levée.

PATÉS TRUFFÉS—5 caisses 50¼ foies, 5 caisses 100¼ foies, 5 caisses 50¼ muriers, alouettes, 5 do 100¼ muriers, becasses, 5 do 50¼ perdreaux, lièvres, 5 do 100¼ perdreaux, grives, 50 do pieds de porc, andouillettes, &c. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 4 av—15f 39, Vieille Levée

HUILE D'OLIVE J. Piaguiol—1000 paniers 22 onces, 500 paniers 22 onces, En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 5avril 116 rue Royale.

SUCRE de la Havane—70 caisses sucre blanc de la Havane, en débarquement du steamship Genl Miramon et à vendre par VILLARRUBIA & LAUGHLAND, 31mai No. 64, rue des Magasins

PLOMB—100 saumons, en magasin, à vendre par E. TROISGROS, 18, rue de Chartres et Vieille Levée. 11mai

Cigares Principe.

25 MILLE Véritables cigares Principe, en magasin et à vendre par VILLARRUBIA & LAUGHLAND, 10mai Rue des Magasins, No 64.

TABAC DU MEXIQUE.

22 BALLES "Wrappers." 25 do "Fillers." A vendre par J. J. TARDOS, 43, Vieille Levée.

VINS—100 barriques vin rouge, 20 barriques vin blanc. En débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux, à vendre par 11mars [illegible] J. TARDOS, No 43, Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—739 caisses sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en débarquement du brick A. A. Chapman, arrivé de la Havane, à vendre par S. PLASSAN. 4 mai Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40.

BITTERS des Arabes! de Hostetters et Crookes Bitters—250 caisses Bitters des Arabes; 100 do Hostetters Bitters; 30 do Crookes Bitters, à vendre par R. SANCHO, No 229, Vieille Levée, entre 18mai Dumaine et St-Philippe

EN débarquement de la barque Mount Vernon, venant de Gênes, 350 caisses de Macaroni blanc, 200 caisses Vermicelli fin, 350 caisses Pâte assortie, 2 caisses Saucissons de Boulogne, 2 caisses saucissons de Gênes, 28 barils Amandes cassées, sans coques. A vendre par A. LANATA, 13 mai—6 f. No. 163 rue Vieille Levée.

WHISKY—30 barils vieux whisky Bourbon. 10 caisses London Old Tom gin. 40 caisses Calhoun whisky. 100 caisses Voldness shiedam schnapps. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 4avril—15f 39 Vieille-Levée.

Alfénide.

REÇU par l'Adelaïde Bell, du Havre, [illegible] de couverts petits et grands, pour service de [illegible] premier titre. A vendre par LION & ANDRÉE, 11 mars [illegible] coin Bienville et Royale

CHEMISES chemises! chemises!—Reçu par Lion et Andrée—54 et 56 anciens 60 et 68 rue Royale, enc. Bienville—200 douzaines chemises pour hommes, jeunes gens et enfants, chemises devant toile, chemises tout coton, chemises couleur. Les chemises sont parfaitement faites et bien proportionnées et viennent des meilleures maisons de Paris. Chauvet, Fournier, Hayem 21 mai

BONNETERIE! bonneterie!—Un grand assortiment de bonneterie, gants de peau en laine, flanelle, merinos, coton soie, fil d'Ecosse, coton écru, tricot, caleçons laine, flanelle, merinos coton, soie, coton écru, tricot, toiles, chaussettes en laine, coton blanc et écru, fil d'Ecosse, Perse, fil soie. LION & ANDRÉE 21 mai 54 et 56 rue Royale, enc. Bienvill

LES soussignés offrent à vendre, sous les clefs de la douane et en magasin: 200 paniers huile 22 onces Bacigalupi, 100 caisses huile 32 onces vierge, 100 do huile 22 onces double clarifiée. J L Duret, 400 caissons olives Th. Roman, 50 do cornichons, 200 quarts Burgundy Port, 100 quarts Madère, 2000 caisses vin rouge et blanc, des marques Brandenburg frères, Nathaniel Johnston, Barnet jeune, de Bordeaux,

VENTES JUDICIAIRES.

Shirley, Bell & Cie. vs le bateau à vapeur William M Levy et les propriétaires.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 14 490—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 14 de juin 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de—

Le bateau à vapeur WILLIAM M. LEVY, ensemble avec sa machine ses meubles, &c., tel qu'il se trouve aujourd'hui dans le fleuve Mississipi, vis-à-vis de la rue Conti, Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, le dit bateau sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira son bon ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de cinq pour cent l'an de la date, et privilège sur le dit bateau jusqu'à parfait paiement.

Le dit acquéreur paiera au comptant, et ce en déduction du prix d'adjudication, les frais d'annonces, du shérif, du greffier, et les dépenses s'élevant ensemble à la somme de $900 ou environ.

E. T. PARKER, 4juin—4,10,14 Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. J. Lafféré vs Lafayette Guyol.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—N. 19,166—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 6 de juillet 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

Deux terrains situés au faubourg Tremé, en cette ville, et désignés par les lettres A et B sur un plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général, le 1er de mai 1818.

Le lettre A mesure trente un pieds de face à la rue Tonti, entre celles du Quartier et de l'Hôpital, sur une profondeur de cent cinquante cinq pieds sept pouces et sept lignes d'un côté et de cent soixante pieds deux pouces et sept lignes de l'autre côté.

Et la lettre B mesure trente un pieds de face à la rue Tonti, sur une profondeur de cent soixante pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne limitrophe à la lettre A et de cent soixante-quatre pieds neuf pouces sur la ligne de l'autre côté.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, 4 juin—13,22,29 jt 6 Shérif de la Paroisse d'Orléans

George Johnson vs le bateau à vapeur Rock City, le Capitaine et les Propriétaires—D. P. Eaton vs les mêmes.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Nos [illegible]—En vertu de deux ordres de vente rendus le 27 de mai 1861, et à moi adressés par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans les affaires ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, 14 de juin 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de—

Le bateau à vapeur ROCK CITY, ensemble avec sa machine, &c., tel qu'il se trouve à présent dans le fleuve Mississipi, vis-à-vis de la rue Gravier, Premier District.

Saisi provisoirement dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, le dit bateau sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira son bon ou obligation avec sécurité bonne et solvable, conformément à la loi.

Le dit acquéreur paiera au comptant, et ce en déduction du prix d'adjudication, les frais d'annonce, du shérif, du greffier, et les dépenses, s'élevant à la somme de [illegible] environ. E. T. PARKER, 4 juin—14 Shérif de la Paroisse d'Orléans

B. G. Kennedy vs ses créanciers.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,191—En vertu d'un ordre de vente rendu le 25 de mai 1861, et à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le 15 de juin 1861, à 10½ heures A. M., au No 25 rue Jefferson, Deuxième District de cette ville, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de—

Sept montres d'or, deux cuvettes d'or, une garde de montre en or, un régulateur, six boîtes [illegible] et quelques [illegible] une horloge [illegible]

Cédés par l'insolvable à ses créanciers.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, shérif de la Paroisse d'Orléans. 4 juin—7,10,12,15

Adam Wagner vs le bateau à vapeur Republic et al.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,4[illegible]7—En vertu d'un ordre rendu le 27 de mai 1861, et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, 14 de juin 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins à la vente publique et adjudication de—

Le bateau à vapeur REPUBLIC ensemble avec sa machine, ses meubles, &c., tel qu'il se trouve à présent dans le fleuve Mississipi [illegible] de Tchoupitoulas.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, le dit bateau sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira son bon ou obligation avec caution bonne et solvable, conformément à la loi.

Le dit acquéreur paiera au comptant, et ce en déduction du prix d'adjudication, les frais d'annonces, du shérif, du greffier, et les dépenses, s'élevant ensemble à la somme de $[illegible] environ. E. T. PARKER Shérif. 4 juin—14

Le docteur Lucien P. Bernard, agent de James A. Redon comme agent de la veuve Cianthe Redon et me et en son propre nom.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI [illegible] à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description, savoir: [illegible]

[illegible] Trois terrains [illegible]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER. 4 juin—14 22 29 jt 6 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Hyde & McKie vs le bateau à vapeur Flora Temple.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI 29 de juin 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de—

Le bateau à vapeur FLORA TEMPLE, ensemble avec sa machine, ses meubles, etc. tel qu'il se trouve aujourd'hui dans le fleuve Mississipi [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, 4juin—4 17 29 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

John B G Kennedy vs ses créanciers.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,191—En vertu d'un ordre de vente rendu le 25 de mai 1861, et à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI 10 de juin 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de l'esclave dont suit la description, savoir—

L'esclave nommé ALECK BURRAGE griffe âgé d'environ 35 ans,—cédés par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER. Shérif de la paroisse d'Orléans. 29 mai—6 juin 17, 24 [illegible]

COUR DU TROISIEME JUGE DE PAIX de la paroisse d'Orléans—No 20[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé l'hon A. Saucier, juge de la dite Cour, et ordonnant le titre dudit procès avec le consentement des parties, je vendrai à l'enchère publique, samedi, 15 juin 1861, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—Quatre tableaux de prix, à l'huile saisis dans le susdit procès.

Conditions—Cette criée étant la seconde et la dernière, la susdite propriété sera vendue au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, avec caution satisfaisante. SAMUEL HAMILTON. 4juin—4,11,15 Constable.

COUR du Troisième juge de paix de la Paroisse d'Orléans—No 2088—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a adressé l'hon A. Saucier juge de la dite cour et ordonnant le titre dudit procès avec le consentement des parties, j'offrirai à l'enchère publique, mercredi, 15 juin 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, huit tableaux de prix, à l'huile, saisis dans le susdit procès.

Conditions—Cette criée étant la seconde et la dernière, la susdite propriété sera vendue au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, avec caution satisfaisante. 4 juin—11,15 SAMUEL HAMILTON, constable.

Juan Bru vs R. Reymier.

QUATRIEME Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans — En vertu d'un writ de fifa à moi adressé par l'honorable Ernest Morel, juge de la dite Cour, j'exposerai en vente publique, le MARDI 4 juin 1861, à midi, en mon magasin de dépôt situé au No 7, rue St-Pierre,—Un lot de meubles saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant. O. CALONNE, 24 mai—29 juin 4 Constable.

Geo Merz vs. Geo. Swer—No 17,452.

COUR du Cinquième Juge de Paix—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a adressé l'honorable Aug Duquercron, Cinquième Juge de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, en face de mon dépôt rue de la Française, No 4, mardi, 4 juin 1861, à midi—Un lot de meubles, 1 baril d'eau-de-vie, 1 baril de whisky et 1 baril de vinaigre—Saisis dans le susdit procès. Conditions, comptant sur livraison. 21mai—3,4ju LOUIS POWER, constable

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Héloïse Demony—No 18,041.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. MICHOT, 4 juin—8, 12 Député greffier

Succession de Juan Ignacio Laborde—No 15,550

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. MICHOT, 31mai—4,8 Député Greffier.

Succession de Mary Powell alias Elvira Malot f. c. l.—No 16,978.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. MICHOT, 31mai—4 8 Député Greffier.

VINS en caisses—Un large assortiment de vin rouge et blanc, en grandes et demi-bouteilles, des marques St-Julien, Pauillac Médoc, Chateau Montferrand, St-Estèphe, Haut-Brion Chateau Margaux, Chateau Léoville, Poutet Canet, Larose, St Pierre, Pichon Longueville, Chateau Lafitte, Haut Sauterne, Haut Barsac, Chateau Iquem, &c., &c. A vendre par L. E. DELUZAIN, 16 m. i 119, rue Royale

A vendre, par les soussignés, en débarquement du navire Uncle Sam, venant de Bordeaux: 232 barriques vin rouge; 40 barils vin blanc; 900 caisses vin rouge; 12 demi barriques do. C. CAVAROC & CO, 16mai 116, rue Royale

EN débarquement de la barque "Active," venant de Bordeaux—200 barriques vin rouge Lompuy; 100 caisses fruits à l'eau-de-vie. A vendre par A. CARRIERE & Co, 26 mars 37, Vieille-Levée

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RESERVE.

300 cartons Rubans unis à Chapeaux 25 pièces Soie noire qualité supérieure. 750 pièces Mousseline suisse, à carreaux, Nansous et Jaconat,

—ET—

Ouvré, Damassé, Serviettes, Barèges, etc., etc., etc.

PAR E. ROGER & CO, encanteurs.

MARDI, 4 juin, il sera vendu à 10 heures, à leur salle d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—240 cartons Rubans unis à Chapeaux. 25 pièces Soie noire qualité supérieure. 350 do Mousseline suisse, 100 do Nansous unis, 100 do do à carreaux, 200 do Jaconat blanc, 50 do Ouvré fil, 25 do Damassé fil, 100 douzaines Serviettes damassées, 75 pièces Barège couleur, uni,

125 lots marchandises sèches de saison, telles que Ginghams Perkales, Mitaines filet noire, devants Chemises toile, Indiennes américaines, Cambiet Jeans, Alpaca, Chapeaux d'été, Indiennes, Meubles, Cotons blancs et écrus, Cotonnades françaises, Mouchoirs madras, Listados, Corsets, Toiles, Bas, etc. Conditions à la vente 3juin

Farine! Farine! Farine!

PAR O. E. MORPHY, encanteur.

MERCREDI, 5 juin 1861, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'entrepôt "Hope Delta Mississipi" et à l'entrepôt "Jewell Warehouse," pour le compte de qui de droit—

Huit cent cinquante barils de farine (plus ou moins) supérieure, et sans marque. Conditions—Comptant. 4 juin

Stock de grocerie de fantaisie,

PAR O. E. MORPHY, encanteur,

MERCREDI, 5 juin 1861 à 11 heures du matin, il sera vendu, pour cause de liquidation, dans la rue du Camp No [illegible] juste au dessus de la rue Poydras—

Le reste du stock de groceries comprenant un assortiment général qui mérite, sous tous les rapports, l'attention du public. Conditions—Comptant sur livraison. 3juin

Fabrique de Chocolat à la vapeur,

ET

MAGASIN DE CONFISERIE DU SUD,

DE

ROCHET & DE LAMARRE,

RUE DE CHARTRES, No 31, ENCOIGNURE DOUANE.

☞ Ce nouvel établissement, si bien patroné dès le premier jour de son ouverture, est sous la direction immédiate de M. Rochet, dont le bon goût comme vendeur [illegible] parmi les dames de la ville et de M. de Lamarre qui est reconnu comme un des meilleurs ouvriers en Amérique. Grâce à une étude patiente et approfondie, il a trouvé le moyen et long temps [illegible] de diverses façons toute l'année, et il a amélioré les plus belles variétés de chocolat que [illegible] la maison Rochet & De Lamarre emploie des ouvriers français d'une habileté bien connue et offre, aux prix les plus modérés, une variété de Confiseries, Dragées, Bonbons au chocolat, glacés, à la liqueur, à la crème et pralinés.

On trouvera les sirops les plus fins à leur table de soda. Ils [illegible] plus particulièrement le sirop de bananes qui conserve le goût délicieux du fruit. Toutes les précautions ont été prises pour empêcher que le soda n'affecte la santé de ceux qui aiment ce breuvage rafraîchissant. 9 mai—ab

MANUFACTURE DE CHOCOLATS

MAISON FONDEE en **1850.** —MUE A LA VAPEUR— **D. LOPEZ,** CAFE TORREFIE à la vapeur.

85, rue de Chartres, 85.

CETTE maison, qui ne compte pas moins de 11 années d'existence et qui les doit à la faveur de la population orléanaise, se recommande au public par l'excellence des produits qui sortent de ses ateliers.

La vogue qu'obtient cette maison serait un sûr garant pour le public de ce qu'elle peut faire en pareil établissement, si à côté de cela ne venait s'ajouter encore des machines spéciales construites d'après les propres plans de M. Lopez, l'expérience de ses ouvriers premiers employés à la fabrication, et, enfin, les connaissances qu'il a acquises dans cette partie d'affaires. Voilà les bases sur lesquelles repose cette maison et qui lui permettent de défier toute rivalité.

Afin de prévenir les erreurs que le public pourrait commettre, M. Lopez croit devoir rappeler qu'il n'a pas d'autre magasin que celui qui se trouve

rue de Chartres, encoignure Conti,

et qu'il ne répond pas des produits qui sortent de chez d'autres maisons. 1av—☞

Dépots d'armes.

LA maison LION & ANDRÉE, a l'honneur d'annoncer qu'ils viennent de recevoir un nouvel envoi de [illegible] de Colt, de Adams, de Smith & Wilson—

Ainsi que des pistolets de [illegible] avec toutes les cartouches nécessaires pour tous les genres de revolvers. [illegible] Coin Bienville et Royale

AUX PHARMACIENS, Confiseurs et Distillateurs et aux marchands [illegible] 150 boîtes amandes, [illegible] 150 barils [illegible] A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr. [illegible] Vieille Levée.

Mlle LEONTINE,

Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT,

81, Rue Royale, au premier.

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public qu'elle a ouvert pour la confection de robes [illegible] les dames [illegible] 10dec—1an

C. A. BARRIERE & FRERE,

130, rue du Canal,

Batiste Touro.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages de Paris un assortiment de marchandises de printemps, comprenant—ORGANDIES IMPRIMEES RICHES, JACONAT, PERCALES, PIQUE, GRENADINES. Des genres les plus recherchés. TOILES d'Irlande et Française pour chemises. LINGE de table, damassés et ouvrés. NAPPES et SERVIETTES damassées. RIDEAUX mousseline et brodés. GRAND ASSORTIMENT D'ARTICLES DE MENAGE. *ASSORTIMENT COMPLET DE BONNETTERIE ANGLAISE.*

Marchandises pour Habitations

KENTUCKY JEANS, LINSEY, LOWELL [illegible] rayés, [illegible] COUVERTURES FRANÇAISE et ANGLAISE, &c. &c.

Qu'ils vendent à aussi bas prix, que les mêmes marchandises provenant d'autres maisons [illegible] 25fev—

MALADIES DES FEMMES.

MADAME MAURY,

Ex-interne de l'hôpital de Toulouse,

Reçue par la Faculté de Montpellier,

CONCOURS 51 et 54—1er PRIX.

MME MAURY annonce à sa clientèle que, tout en continuant sa profession d'accoucheuse, elle a ouvert un CABINET DE CONSULTATIONS pour le traitement des maladies de femmes. Les dames les plus [illegible] M. M. [illegible] gratuitement. [illegible] Rue Bourbon, 214, entre St-Philippe et Dumaine. 22 fev—

VINS POUR FAMILLES—[illegible] barriques vin rouge St Julien, 40 " " Canteloup, 40 " " Pauillac, 40 " " Margaux, 12½ " " Léoville, 12 " " Cos Labory, 50 " vin blanc Sauterne. A vendre par E. BORDELOIS 21 rue Conti.

EN débarquement du navire Uncle Sam, venant de Bordeaux—100 barriques vin rouge Montferrand, [illegible] pipes eau-de-vie Mre Cattilon Je 1815, 10 quarts do do, 5 huitièmes do do. A vendre par A. CARRIERE & CO, 2mai 37 Vieille Levée

DIVERS en magasin—30 barriques vin rouge Cotes Fronsac, 40 barriques do du vieux St Emilion 1er et A demi barriques vin blanc Sauterne supérieur, [illegible] caisses vin St. Emilion, Margaux et St Estephe, [illegible] 125 caisses vin blanc Sauterne, 7 caisses do do 1½ bout. super, 120 do absinthe Pernod & Lecoultre, 50 caisses kirsch Pernod & Noilly, 48 balles bouchons pointus et réguliers, 16 boîtes do, 4 dame-jeannes, 150 caisses fruits au jus, Lafaurie. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 11 avril 71, Vieille Levée

MARSEILLE—300 paniers huile Piaguiol, 22 onces, 150 do do 11 do, 400 caisses vermouth Noilly, Pratt & Co, 100 caisses do Jouny & Co, 200 caisses vin muscat Frontignan, 300 caisses eau de fleurs d'oranger, 200 caisses salaisons assorties, Rhoubard, 50 caisses cassis du Mont d'or, 30 bques vin rouge Bergasse. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 11 avril 71, Vieille Levée

Huile! Huile!

EN magasin et à vendre par le soussigné—400 paniers bouteilles, Piaguiol; 200 do do; 200 do bouteilles Bacigalupi; 150 do ¼ do do. A vendre par FRED. AVET, Rue Vieille Levée, Nos 59 et 61, entre Conti 7 mai—15f et Bienville.

BOUCHONS—75 balles de bouchons importés récemment par les navires William Ann et Golden Cross, un assortiment de tous les qualités et de toutes les grosseurs, à vendre en Douane ou droits payés, par CABALLERO & BASUALDO, rue Vieille Levée, 46 entre Douane et Bienville

DIVERS—En magasin et à vendre par le soussigné—Vin rouge—30 barriques Chateau Montiguac, 50 barriques St Estephe, 25 do Grand de Gaulne, 35 do St Lambert, 100 caisses vin rouge Ch. Montiguac, 175 do St Julien Listard, 45 do vin rouge Grand Listard, 75 do do Margaux Medoc, 125 do do Chat. Lafitte, gr. et ½ bouteilles, 30 do do Chat. La rose, 50 do do Margaux, 60 do do St Julien Medoc, 25 do do Ducasting, 30 do do Larroude, 25 do do C. C. LaMission. Vins blancs—25 caisses Beysac & Sautier H. S. 30 caisses Chateau Yquem, 20 do Haut Barsac. M. A. CALONGNE, 25mai— 215 et 207, rue Royale, enc. Dumaine

AVIS

Aux amateurs de vins de Bourgogne.

SEULS agents de la compagnie des Grands vins de Bourgogne pour l'Etat de la Louisiane, nous avons l'honneur de les informer que les clos de ROMANEE CONTI, CLOS VOUGEOT, CHAMBERTIN, et autres ne peuvent être authentiques si le bouchon des bouteilles n'est revêtu sur ses parties latérales de la marque à feu de la Compagnie des Grands Vins.

Déjà des contrefaçons sont arrivées à la Nouvelle-Orléans et de *faux Clos-Vougeot* ont été vendus au-dessous du prix auquel M. Ouvrard, SEUL PROPRIETAIRE de ce VIGNOBLE les livre à la compagnie.

Nul ne peut se procurer de ces produits sans l'intermédiaire de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne.

Nouvelle Orléans, 10 septembre 1860. LAFFITTE & DEFFARGE, 11sept No 133, rue Royale

SEULE AGENCE DE LA

Célèbre Manufacture "Stacker"

TENNESSEE.

LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIERES à sucre, Grilles et Gueules de Fourneaux, qu'il offre aux prix suivants: Chaudière de 84 à 72 pouces, à $1 25 le pouce. " 68 à 42 pouces, à $1 " au-dessous de 42 pouces à 75 cts. Les grilles à 4 cts. la livre, et les gueules de fourneaux selon la grandeur et la forme, à $25, 30 et 36 cts. chaque. E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire No 12, rue de l'Union. 17 sept—1an

SARDINES! SARDINES!—100 caisses de 100½ boîtes, sardines à l'huile, 100 do do 100¼ do do l'huile, à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11, Jefferson 29mai

REÇU par le navire R. D. Shepherd, arrivé du Havre—4 caisses saucissons de Lyon, 4 tonneaux fromage Gruyère, 3 caisses fromage gérarmé, boîtes ferblanc, A vendre par J. N. CURIEN, 21 mai rue Toulouse, No 20.

VINS, VINS—140 barriques vin rouge pour famille, en débarquement du navire Uncle Sam et à vendre par PIAGGIO & VIOSCA, Jr. 21mai 62 et 64, Vieille Levée

Rum de la Jamaïque.

TRENTE tierçons rum d'excellente qualité, à vendre sous les clefs de la Douane, par VILLARRUBIA & LAUGHLAND, 17 avril 64 rue des Magasins

EN débarquement du navire Jois Willis, arrivé de Bordeaux, 100 barriques vin rouge Cantenac Médoc, 20 " vin rouge Grand St-Lambert, 20 caisses kirsch Edmond Pernod, 8 caisses de 25 paniers anisette extra de Chevalier. A vendre par X. LAMBERT, 4avril. 52 rue des Magasins.

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Jos. G. Domingon

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur,

86, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, mardi 4 juin 1861, à 5 heures de l'après midi, à l'encoignure des rues Johnson et Kerlerec, en vertu d'un ordre de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, les effets mobiliers suivants appartenant à la susdite succession, savoir: Un lot de meubles, livres, bijoux, une montre, &c. Conditions, comptant.

Succession Wanderlin Doll.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur

No 23, rue Royale

IL sera vendu à l'enchère publique samedi [illegible] midi, au Merchants & Auctioneers Exchange, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 24 mai 1861, pour le compte de la succession Doll, les propriétés et effets de ladite succession.

La moitié indivise dépendant de la dite succession et l'autre moitié indivise appartenant à la [illegible] étant offertes en vente ensemble, savoir:

1o—La propriété suivante appartenant à la dite indivise à la succession Doll et à [illegible] Hackenditer, savoir:

"Neuf lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos [illegible] rues Bel [illegible] suivant un plan dressé par C. A. Hedin [illegible] 23 mars 1855 et déposé en l'étude de T. O. Stark [illegible] notaire [illegible]—Le lot No 1 [illegible] Melpomène et Bertin [illegible]

[illegible]

2o—Les propriétés suivantes appartenant à la dite indivise à la succession Doll [illegible] savoir: Trois lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville [illegible]

[illegible]

3o—La propriété suivante, appartenant par moitié divisée à la succession Doll [illegible]

[illegible]

4o—Les propriétés suivantes appartenant par moitié indivise à la succession Doll [illegible]

[illegible]

Termes et Conditions:

Un tiers comptant [illegible] et le reste en [illegible] ans à compter du jour de la vente, [illegible] hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement. [illegible]

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

DEUX convois par jour [illegible] partiront à 6 h. A. M. et à 4 h. P. M. [illegible]

Le fret est reçu au dépôt [illegible] jusqu'à 5 h. 30 P. M. [illegible] à la Compagnie [illegible] colis [illegible]

Le convoi d'excursion à Magnolia partira le SAMEDI à 4 heures P. M. T. S. WILLIAMS, Surintendant. 3nov—☞

AVIS.

M. ANTOINE DUBUC,

SECRETAIRE DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE ST-LOUIS DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Bureau No [illegible] rue St-Anne [illegible]

INFORME le public, ainsi que ses amis et ses clients, [illegible] M. J. BONNOT [illegible] les derniers arrivages de PARIS et de LONDRES [illegible]

GARNITURES et INSTALLATIONS NOUVELLES,

CHARS FUNEBRES et CORBILLARDS,

[illegible]

M. J. BONNOT profite de cette occasion pour informer le public et ses amis, ainsi que ceux de M. DUBUC, que sans se flatter [illegible]

Chars funèbres et Corbillards,

les plus beaux et [illegible] de PARIS et de LONDRES [illegible] tombes [illegible] cercueils métalliques de toutes grandeurs [illegible]

Le sieur BONNOT s'occupera aussi de la construction, de l'ouverture et clôture des

TOMBES et FOURS dans le cimetière St-Louis.

Il se rendra aux domiciles des familles qui voudront bien [illegible] services [illegible] enterrements et services funèbres [illegible]

M. JEAN BONNOT [illegible] 1e fev—1an

J. BONNOT,

ENTREPRENEUR

De Pompes Funèbres,

Employé et uni à son établissement, rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale [illegible] de Fisk et autres facteurs [illegible] et autres bois et [illegible]

Magasin

51......Rue Ste-Anne......51

8 fev—6m

Chemin de Fer Pontchartrain.

Arrangements d'été—Pour aller au Lac, et en revenir de même [illegible] On est prié d'acheter les billets au bureau au dessous de la gare.

—Départ de convois—

—DE LA VILLE—		—DU LAC—	
4 h. A. M.	chars à cheval	5 h. A. M.	chars à vapeur
6 h. "	chars à vapeur	7 h. "	"
8 h. "	"	9 h. "	"
9 h. "	"	9½ h. "	"
10½ h. "	"	11 h. "	"
Midi,	"	1 h. P. M.	"
2 h. P. M.	"	2½ "	"
3 h. "	"	3½ "	"
4 h. "	"	4½ "	"
5 h. "	"	5½ "	"
6 h. "	"	6½ "	"
7 h. "	"	7½ "	"
8 h. "	"	9 h. "	"
9½ h. "	"	Les chars de [illegible]	

Les chars à vapeur s'arrêteront à la Station de Tivoli quand on les en préviendra, excepté [illegible] port de la malle, et le dimanche [illegible] les voyages de toutes les demi-heures.

Prix, 15 cents par aller et autant pour revenir.

Les conducteurs devront être prévenus à temps pour qu'ils puissent arrêter le convoi.

—Arrangement du dimanche—

Les chars à vapeur [illegible] à cheval partiront de la ville, à 4 heures du matin.

Les chars à cheval partiront de la ville toutes les heures, de midi à 11 du soir.

Les chars partent de l'une ou de l'autre extrémité du chemin toutes les demi-heures, de 2 heures de l'après midi à 9 heures du soir.

Les omnibus partent de la rue du Canal pour la gare tous les cinq minutes.

Les passagers sont instamment priés de prendre des tickets au-dessous de la gare. Des cents [illegible] leur seront donnés dans les wagons. G. PANDELY, 27 mai Surintendant

MAISON

GUILBAUX & GIEFERS,

Successeurs de T. DANFLOUS,

121 *Rue Royale.* **121**

IMPORTATION de Sellerie anglaise et française, manufacture de Selles et Harnais. Equipements militaires du Sud.

—ATTENTION—

Vu les circonstances, les soussignés donnés avis aux [illegible] dans le plus bref délai et qu'ils [illegible] de Mors [illegible] les Brides, Tapis, Selle, Etoffes à [illegible] et en fils, venant d'Angleterre et de France, [illegible] chasse et d'escrime.

MAISON J. J. ALBERT,

33, rue de Chartres 33,

Chapellerie Fashionable.

Articles Civils et Militaires.

Importation directe de France

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, l'assortiment le plus varié et le plus beau qui ait encore été importé, savoir:

Chapeaux de Soie, montés sur soie, garniture athénienne remarquablement légers

do dito Windsor montés sur liège, imperméables à la transpiration.

do de Casimir et Castor apprêtés de toute couleur.

do de Feutre souples, de toute forme et de toute couleur.

do de Castor souples d'une finesse et d'une légèreté extrêmes et de toutes couleurs.

do Magenta, Andalous et Solférino, articles tout nouveaux.

do de Pailles de toute espèce doublés en soie et Casquettes de tout genre pour enfants.

do d'habitations, Hammacks, Campêches et Panamas.

do d'Amazones de tout genre,

Il fait sur commande et à la mesure exacte de la tête: Képys pour militaires de tout grade et tels que les portent les différents régiments de la garde Impériale de France.

Comme par le passé les fashionables de la ville et de campagne pourront commander chez lui toute espèce de coiffure à la mesure exacte de la tête, à l'aide du conformateur; ces chapeaux seront faits par les meilleurs ouvriers qu'il a amenés de Paris,

LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront toujours chez lui l'assortiment le plus vaste de chapeaux et casquettes à des prix très modérés.

—EN DRAWBACK.—

Chapeaux souples gris pour l'exportation, en caisses et par douzaines. J. J. ALBERT.

ORANGES! LIMONS! 3000 caisses oranges 1e choix, 1500 caisses Limons 1er choix, En débarquement du navire Anonimo de Palerme et à vendre par LANATA FRERES. 14 mai 9 et 11 rue Jefferson.